

Réunion Observatoire Régional DT/DICT
Mardi 28 juin 2016 à ENEDIS à Rennes

Relevé de conclusions

Etaient présents :

- BARIL Olivier	EIFFAGE Energie Ouest
- BOUVIER Christophe	GRT gaz
- DE HEDOUVILLE Bertrand	SMA BTP
- DENIS Nicolas	RTE GMR Bretagne
- DERROT Alain	Ville de Rennes
- DUPONT Bruno	ErDF
- ESCULIER Claire	FRTP Bretagne
- FERU Vincent	Pays de Morlaix
- GASNIER Arnaud	SANTERNE Bretagne
- GUILLOU Laurent	ENEDIS
- HARTENSTEIN Gérard	Orange
- HERBAUX Thierry	DREAL Bretagne
- LE DANIEL Charles	ENEDIS
- LELOUP Philippe	COLAS Centre Ouest
- MORIN Christian	MARC SA
- PERROUX Jean-Marc	GrDF
- POIRIER Lucie	Mégalis Bretagne
- POIROT Dominique	FRB Bretagne
- PORHIEL Isabelle	Mégalis Bretagne
- ROYER Stéphane	CISE TP Ouest
- SALAUN François	DREAL Bretagne
- VANNIER Frédéric	SADE

Laurent GUILLOU présente Charles LE DANIEL, nouveau chef du Pôle DT / DICT à ENEDIS qui succède à Bruno DUPONT.

❖ **9h à 11h : réunion interne de l'observatoire**

1) Actualité réglementaire par la DREAL (cf diaporama)

François SALAUN présente la position du Ministère concernant l'AIPR applicable aux intérimaires, suite à une interrogation de la FNTP.

2) Assemblée Générale de l'Observatoire National le 9 juin 2016

Sylvie MIQUEL, représentante de l'Observatoire régional à l'Assemblée Générale de l'Observatoire National, a adressé les éléments suivants :

Quelques sites internet intéressants :

- **FEMITRAS** = Fédération Européenne des Métiers de l'Ingénierie de la Topographie des Réseaux Aériens et Souterrains : <http://www.femitras.fr/>
- **ICSI** = Institut pour la Culture de la Sécurité Industrielle : <http://www.icsi-eu.org/fr/>

Guide Technique : Une 2^{ème} version du guide technique est en cours (3 parties dont une intégrera la **norme**). **Publication prévue pour l'été 2016**. Il y aura en particulier comme nouveauté **une fiche sur l'ouverture des fourreaux**.

L'observatoire va rencontrer les locatiers afin qu'eux aussi portent un message sur la vigilance des travaux à proximité des réseaux lorsqu'ils louent une machine. Le principe est qu'ils intègrent une clause dans leurs contrats de location sur le respect des DICT.

L'observatoire DT-DICT d'Ile de France effectue **des visites de chantiers**.

QCM / AIPR : très bons retours des observatoires régionaux qui ont permis de faire évoluer les questions.

Assemblée Générale (cf diaporama **pages 19, 20, 21, 22 et 23 / 83**) :

Prestataires certifiés pour le géo-référencement et la détection de réseaux :

<http://www.reseaux-et-canalisation.ineris.fr/qu-presentation/construire-sans-detruire/certification-en-localisation.html>

Tables rondes : les terrains d'entraînement : il s'agit de « corps de rue » réalisés dans 4 organismes de formations pour sensibiliser les opérateurs et les encadrants au repérage des réseaux. (cf diaporama **pages 3 à 18 / 62**).

Bertrand DE HEDOUVILLE également présent à l'Assemblée Générale précise que la norme NF03 étant payante et non téléchargeable, elle sera intégrée dans une des parties du guide technique en cours d'évolution.

3) REX par réseaux et cas d'entreprises (cf diaporama)

Au titre de **GrDF**, Jean-Marc PERROUX annonce une **augmentation de 16% des dommages** de janvier à mars 2016 (dont branchements) en Bretagne.

A compter de juillet 2016, GrDF (décision nationale) met en place une campagne de visites de chantier, avec des prestataires, en ciblant les chantiers « dimensionnés » (soit plus de 30 jours).

Si l'objectif vise le conseil et la pédagogie, **GrDF pourra toutefois établir un constat de travaux dangereux**.

Au titre d'**ENEDIS**, Laurent GUILLOU indique que de janvier à mars 2016, les **dommages ont diminué de 18%**, le nombre de DT reste stable, mais en revanche les **DT/DICT conjointes sont en augmentation**.

Au titre de **GRT Gaz**, Christophe BOUVIER précise que sur le premier semestre 2016, 20 chantiers sont en « faute » dont 18 sans DICT. L'Ille et Vilaine est en tête du classement avec 8 chantiers.

Une procédure est mise en œuvre, avec un courrier systématique et copie à la DREAL, sachant que l'entreprise récidiviste a l'obligation de suivre une sensibilisation.

Par rapport aux ATU, il signale une méconnaissance des textes. L'inquiétude vise les particuliers et il estime qu'une action est à mener auprès des notaires.

Thierry HERBAUX de la DREAL insiste pour croiser toutes ces informations et fait référence aux actions déjà engagées avec certains concessionnaires de réseaux, la FRTP, les procureurs de Bretagne.

Au titre d'**Orange**, Gérard HARTENSTEIN précise que les demandes DT / DICT conjointes sont en augmentation, que les dommages relatifs à l'aérien sont en baisse (60 par mois) et que les dommages relatifs au souterrain sont stables (20 par mois). Globalement en Bretagne, le taux **atteint 5,5 dommages pour 1 000 chantiers** (contre 4,98 au niveau national). Par rapport à leur réseau, il indique qu'en cas d'incertitude sur la localisation, un pôle de détection de câbles stratégiques peut être contacté à l'adresse suivante : pdcs.allo@orange.com.

Cette initiative fait polémique auprès de plusieurs membres de l'Observatoire Régional, dans la mesure où Orange classe son réseau dans la catégorie « non sensible ».

Pour la DREAL, cette démarche d'Orange ne relève pas d'obligations liées à la réglementation.

4) Mise en place d'un comité régional de conciliation

Il est fait référence à la mise en place dans plusieurs observatoires régionaux de ce type d'instances.

Claire ESCULIER présente les grandes lignes de l'instance de Midi Pyrénées, qui fonctionne depuis janvier 2016.

Christophe BOUVIER fait référence à celle mise en place en Poitou Charentes. Lors de l'Assemblée Générale de l'Observatoire National, l'instance de conciliation d'Ille de France a été présentée (diapo 34).

Pour la DREAL, cette démarche serait un axe de progrès pour l'Observatoire Régional.

A ce stade de l'échange, les avis des concessionnaires sont divergents : GrDF est favorable, GRT Gaz est favorable, ENEDIS et Orange ne sont pas favorables.

A la lecture du document de Midi-Pyrénées (*joint en annexe*), il **est demandé à chacun de se positionner** sur le principe, afin de prendre une décision lors de la prochaine réunion.

5) Proposition d'une rencontre régionale à organiser avec la présence du Président de l'Observatoire National et du MEDDE

Les membres de l'Observatoire sont favorables à cette action avec la volonté que chaque réseau invite ses adhérents ou représentants.

De la même manière qu'en mai 2015, la volonté serait d'organiser un point presse.

6) Questions diverses

Claire ESCULIER fait référence au formulaire CERFA « constat contradictoire » qui ne semble pas être utilisé encore partout, suite à des appels d'entreprises qui sont confrontées à des modèles propres de concessionnaires de réseaux.

Olivier BARIL rappelle à nouveau l'échange sur les **conventions ErDF / Orange**, dans le cadre de l'utilisation de supports communs pour la fibre, qui on pour conséquence de dispenser de DICT.

- ❖ **11h à 12h30 : interventions sur le PCRS** avec la présence de Sylvaine DUCEUX de Lorient Agglomération, de Didier ARZ de Morbihan Energie et de Cécile TAMOUDI de Rennes Métropole (*cf diaporamas présentés en séance*).

Les deux exemples présentés ont pour objectif d'aller au-delà du PCRS (norme d'échange) avec la mise en œuvre de fonds de plan commun.

La prochaine séance aura lieu le mardi 29 novembre de 9h à 12h à ENEDIS (salle Merlin).